



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime du développement rural et des eaux et forêts

المديرية الجهوية للفلاحة فاس مكناس

Direction Régionale de l'Agriculture Fès - Meknès

معهد التقنيين المتخصصين في الهندسة القروية ومسح الأراضي مكناس

**INSTITUT DES TECHNICIENS SPECIALISES EN GENIE RURAL ET TOPOGRAPHIE DE MEKNES**

**AVIS DE CONCOURS D'ACCES A L'INSTITUT DES TECHNICIENS SPECIALISES**

**EN GENIE RURAL ET TOPOGRAPHIE DE MEKNES**

**L'Institut des Techniciens Spécialisés en Génie Rural et Topographie de Meknès organise le concours d'accès au titre de l'année scolaire 2017/2018, le Mercredi 26 juillet 2017 à 07 h pour les filières :**

- **HYDRAULIQUE RURALE ET IRRIGATION**
- **TOPOGRAPHIE**

**CONDITIONS D'ACCES :**

- Etre de Nationalité Marocaine,
- Etre titulaire d'un baccalauréat sciences expérimentales (sciences physiques, sciences de la vie et de la terre ou sciences Agronomique) Sciences mathématiques (Sciences mathématiques A et sciences mathématique B) Sciences techniques (mécanique, électrique pour option HRI)
- Etre âgé de 30 ans au plus à la date de la rentrée scolaire.  
ou Etre titulaire d'un diplôme de Technicien Agricole ou équivalent dans un domaine de spécialisation correspondant à la filière de formation offerte par l'établissement choisi (**uniquement pour L'HYDRAULIQUE RURALE ET IRRIGATION**).
- Déposer un dossier de candidature à l'Institut avant le Mardi 18 Juillet 2017 à 12 heures (Date limite)
- Réussir au test qui aura lieu à le Mercredi 26 Juillet 2017 à 7 heures (**uniquement pour les élèves présélectionnés**),

**DOSSIER DE CANDIDATURE**

- Une demande manuscrite de participation au concours indiquant :
  - \* la filière de formation choisie
  - \* le numéro de téléphone et l'adresse électronique
  - \* l'adresse personnelle
- Un extrait d'acte de naissance,
- Une photocopie légalisée de la C.I.N,
- Une photocopie légalisée de l'original du Baccalauréat, ou diplôme ou l'attestation de réussite au niveau de formation exigé pour participer au concours.
- Deux enveloppes timbrées avec adresse,
- Le relevé des notes du Baccalauréat (Examen National) Original ou Copie Légalisée.
- Deux photos.

**NB : Les demandes ne portant pas le choix de l'option de formation par le candidat seront rejetées.**

### **PRESELECTION SUR DOSSIER**

La présélection se fera sur la base de la moyenne Générale de l'examen du Baccalauréat.

**N.B** : Les résultats de la présélection seront affichés Le 21 Juillet 2017 à l'Institut des Techniciens Spécialisés en Génie Rural et Topographie de Meknès et sur les sites web :

<https://itsgrt.drafm.net> OU [www.agriculture.gov.ma](http://www.agriculture.gov.ma)

### **SELECTION DEFINITIVE**

La sélection définitive des candidats se fera à travers Un **test écrit qui sera organisé le Mercredi 26 Juillet 2017 à 7h à la faculté des Sciences de Meknès -Quartier Zitoune-**

### **LES BACHELIERS SCIENCES AGRONOMIQUES.**

Les bacheliers Sciences Agronomiques lauréats de l'année scolaire 2016-2017 ne seront pas soumis à la présélection. Ils passeront directement l'épreuve d'admission au même titre que les autres candidats bacheliers présélectionnés.

### **DEPOT ET ENVOI DES DOSSIERS.**

**Au plus tard le Mardi 18 Juillet 2017 à 12 heures**  
**A Madame la Directrice de l'Institut des Techniciens Spécialisés en Génie Rural et Topographie de Meknès BP : 4003 MEKNES**  
**Tél et Fax du secrétariat de l'établissement: 05 35 53 16 16**

**Pour joindre l'Institut, prendre le Bus N° 26 à partir du centre ville**